

STAGES MEAE

(Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères)

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères offre aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français la possibilité d'effectuer un stage intégré à un cursus pédagogique, à l'administration centrale (à Paris ou à Nantes) ou à l'étranger.

Description

En France, le stagiaire est accueilli dans une de ses directions : politique, géographique, stratégique, juridique, de la mondialisation, etc.

A l'étranger, il effectue son stage dans une mission diplomatique (chancellerie politique, service de presse, service de coopération et d'action culturelle, section consulaire) ou un poste consulaire.

Les stagiaires effectuant un stage d'une durée supérieure à 44 jours, consécutifs ou non (soit 308 heures) reçoivent une gratification égale à 15% du plafond horaire de la sécurité sociale (soit 3,60 euros). En outre, pendant la durée de leur stage, 50 % des frais de transport urbains sont remboursés aux stagiaires de Paris et de Nantes.

Les frais de voyage, de visa et de séjour sont à la charge des stagiaires.

Des facilités de logement sont parfois proposées par les ambassades, si c'est le cas ce sera notifié sur l'offre de stage.

Durée du stage - règles de cumul des stages

Les stages ont une durée maximale de six mois, consécutifs ou non (soit 924 heures) par année universitaire.

Dans un souci d'équité et d'ouverture des stages au plus grand nombre, le MEAE limite la possibilité de faire un stage en son sein à :

- un stage long (plus de 44 jours) au cours du cursus de l'étudiant ;
- un stage court ou long par année universitaire

Il est ainsi possible, par exemple, de cumuler un stage court une année et un stage long une autre année.

Conditions à remplir

Ces conditions sont à remplir impérativement pour être candidat :

- ▶ Être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur français ayant conclu un partenariat avec le MEAE, pour y suivre une formation dont le volume pédagogique d'enseignement effectué en présentiel est d'au minimum 200 heures par année d'enseignement, en vue de l'obtention d'un diplôme national : **attention les étudiants en Doctorat à l'EHESS ne peuvent pas postuler à un stage du MEAE.**
- ▶ Être affilié(e) à la sécurité sociale française.

Certains stages d'études en ambassade (mission diplomatique ou consulaire) et en administration centrale impliquant l'accès ou le traitement d'informations intéressant la sécurité et la souveraineté nationales, le MEAE se réserve la possibilité d'en restreindre l'accès, selon des critères adaptés au cas par cas.

Comment postuler ?

1. Consultez sur [la Bourse interministérielle de l'emploi public \(BIEP\)](#).
2. Pour postuler vous avez besoin du code de la convention EHES/MEAE : envoyez un mail à simi@ehess.fr en joignant une lettre (ou un mail) de soutien rédigée par votre tuteur ou responsable de Master. Le code vous sera envoyé à réception de ces documents.
3. Saisie de la candidature en ligne : Vous devez saisir une candidature en ligne pour chaque offre de stage à laquelle vous souhaitez postuler. Les candidatures spontanées ne sont pas acceptées.

Attention : vous pouvez avoir 5 candidatures actives en même temps. C'est-à-dire que dès que vous recevez une réponse négative, vous pouvez saisir à nouveau une offre de stage.

Veillez donc à ne postuler qu'à des offres :

- ▶ correspondant aux exigences de votre cursus ;
- ▶ correspondant à votre profil ;
- ▶ correspondant à vos dates de disponibilité ;
- ▶ dont les conditions matérielles ne représenteront pas un obstacle pour vous.

Veillez à ce que chacune de vos candidatures soit rédigée avec soin et bien adaptée à l'offre de stage en particulier.

Il est demandé aux étudiants de ne pas prendre directement l'attache des ambassades, consulats et services du Ministère, de telles démarches ne faisant que compromettre votre candidature.

4. Dès que vous aurez saisi une candidature, un accusé de réception vous sera adressé par courriel ainsi qu'à la responsable du SIMI qui devra valider votre candidature. Sans cet accord, le Ministère des Affaires étrangères ne peut prendre en compte votre candidature.

Votre candidature sera alors examinée par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, qui décidera le cas échéant de la proposer au tuteur de stage à l'origine de l'offre. Celui-ci devra sélectionner un étudiant au plus tard à la date de désignation figurant sur l'offre de stage.

Attention : cette date est indicative. Il peut arriver que la sélection soit faite avant cette date, ou bien au contraire la date peut être légèrement prolongée sur demande du tuteur de stage.

Vous serez informés par courriel de la suite (positive comme négative) donnée à votre candidature. Si votre candidature est retenue, un accord formel pour le stage qui vous est proposé vous sera demandé et vous recevrez par mail votre convention de stage à signer et faire signer par votre établissement, accompagnée de certaines pièces à fournir afin que votre stage soit validé administrativement.

Une fois sélectionnés, en cas de désistement pour convenances personnelles les candidatures successives éventuelles ne seront pas prioritaires.

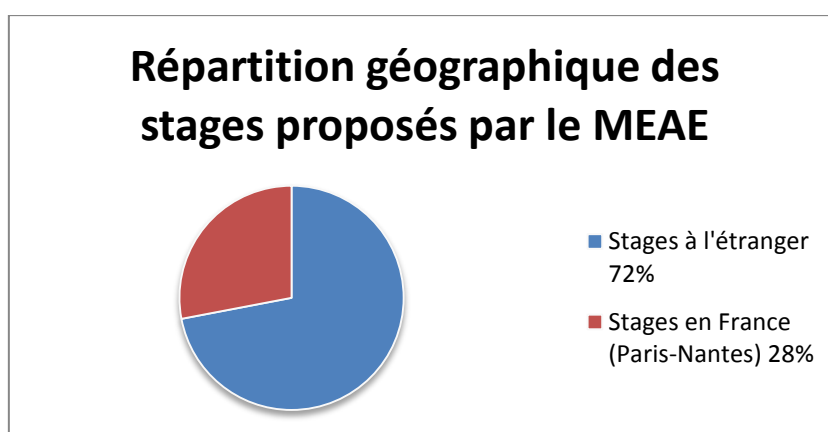
CONSEILS :

- La sélection est sévère : ne candidatez pas à des offres pour lesquelles vous n'avez pas les pré-requis !
- Ne négligez pas votre lettre de motivation : il faut personnaliser la lettre en fonction de l'offre de stage et des compétences requises. Evitez l'intérêt naïf pour des postes très intéressants mais demandant un bon niveau de qualification : mettez en valeur votre parcours, vos initiatives personnelles et vos capacités !
- Ne surévaluez pas votre niveau de langue, car vous aurez un entretien par la suite.
- Ne vous découragez pas : peu d'étudiants obtiennent un stage à la première candidature, n'hésitez pas à candidater plusieurs fois !
- Consultez les offres régulièrement et candidatez rapidement.
- Diversifier vos choix : les stages dans les petites ambassades ou Consulats sont moins demandés mais peuvent être très intéressants car plus polyvalents.

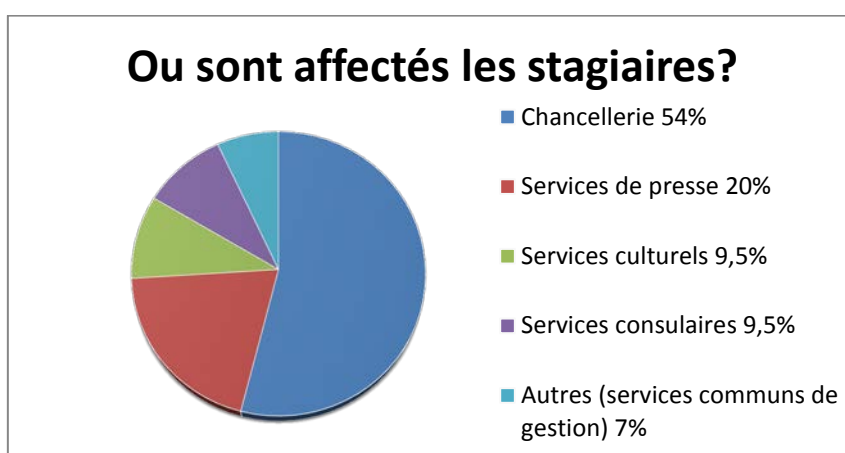
LES STAGES DU MEAE EN QUELQUES CHIFFRES

La sélectivité est très élevée : moins de la moitié des candidats sont retenus (environ 40% au total). Certains postes reçoivent plus de 100 candidatures pour un stage. Les stages les plus demandés sont ceux proposés pour les postes de représentation à l'ONU, les stages dans le service de presse de l'Ambassade à Londres, la Chancellerie de Rabat et ceux proposés par le centre de crise et de soutien du MEAE

à Paris. La période d'automne/hiver est la plus demandée.



Des stages sont proposés dans plus de 110 pays. L'Europe (en particulier la Belgique et l'Allemagne) et les Etats-Unis regroupent 20% des stagiaires, l'Asie (et en particulier la Chine) 12%, l'Amérique du Sud 9%, l'Afrique et le Moyen Orient 8%.



Les stages proposés sont de nature très diverse et permettent de découvrir de nombreux domaines :

- Diplomatie lors des stages dans les Chancelleries des ambassades : La chancellerie est « l'état-major » de l'ambassadeur et la plaque tournante de l'ensemble de sa mission.
- Communication : de nombreux stages sont proposés dans les services de presse des ambassades.
- Diffusion de la culture et évènementiel : organisation de festival, de rencontres artistiques... dans les services culturels des ambassades.
- Administration : dans les services consulaires et les services communs de gestion (gestion financière et RH).